



**Présidence : Bulgarie**

## **CINQUIEME JOUR DE LA DOUZIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE**

### **Séance spéciale sur les processus d'intégration dans la région de l'OSCE**

1. Date : Vendredi 4 juin 2004

Ouverture : 9 h 40  
Suspension : 11 h 05  
Reprise : 11 h 35  
Clôture : 13 heures

2. Présidence : M. I. Naydenov

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 8 de l'ordre du jour : PROCESSUS D'INTEGRATION DANS LA REGION  
DE L'OSCE

Rapports : Centre d'études européennes de l'Institut de l'économie mondiale  
et des relations internationales (Fédération de Russie) (EF.NGO/37/04),  
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Direction  
générale « Elargissement » de la Commission européenne, Groupe  
économique de l'Institut de l'économie et de la politique mondiales  
(Kazakhstan) (EF.DEL/1/04)

Croatie (EF.DEL/45/04), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la  
Moldavie et de l'Ukraine) (EF.DEL/23/04), Fédération de Russie  
(EF.DEL/49/04), Irlande-Union européenne (Commission européenne), Suisse  
(EF.DEL/47/04/Corr.1), Kazakhstan (EF.DEL/46/04), Biélorussie  
(EF.DEL/50/04), Coordonnateur des activités économiques et  
environnementales de l'OSCE, Serbie-Monténégro, Albanie, Tadjikistan

Contribution : Coopération économique de la mer Noire

## Cinquième séance plénière

1. Date : Vendredi 4 juin 2004

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 16 h 10

2. Présidence : M. I. Naydenov

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 9 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE DE CLOTURE (ouverte à la presse)

a) **RAPPORTS DES RAPPORTEURS SUR LA SEANCE D'EXAMEN DE LA MISE EN OEUVRE, LES SEANCES DE TRAVAIL ET LA SEANCE SPECIALE**

Rapporteur de la séance d'examen de la mise en oeuvre (EF.GAL/26/04 OSCE+), Rapporteur de la séance consacrée au partenariat avec les milieux d'affaires pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines (EF.GAL/22/04 OSCE+), Rapporteur du Groupe de travail A (EF.GAL/23/04 OSCE+), Rapporteur du Groupe de travail B (EF.GAL/24/04 OSCE+), Rapporteur du Groupe de travail C (EF.GAL/25/04 OSCE+), Rapporteur de la séance spéciale consacrée aux processus d'intégration dans la région de l'OSCE

b) **OBSERVATIONS FINALES DU COORDONNATEUR DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE**

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

c) **CONCLUSIONS DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE**

Le président a donné lecture de ses conclusions sur la réunion, qui sont jointes en annexe au présent journal.

Le Président a officiellement clos la douzième Réunion du Forum économique.

4. Prochaine réunion du Forum économique :

En 2005

Présidence : Slovénie



---

**Cinquième jour de la douzième Réunion**  
12-EF(SC) Journal No 5, point 9 c) de l'ordre du jour

## **CONCLUSIONS DU PRESIDENT DU FORUM ECONOMIQUE**

Mesdames et Messieurs,

Après cinq jours de débats, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions sur les domaines d'activités et les actions nécessaires pour continuer à poursuivre nos objectifs communs relatifs au renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité, sur la base des recommandations résultant du présent Forum économique.

Nous devons continuer à oeuvrer en nous proposant constamment d'obtenir des résultats concrets. Le Sous-Comité économique et environnemental est chargé de la tâche importante consistant à donner suite à nos délibérations. L'étape suivante consistera pour le Conseil permanent, conformément à sa décision No 602, à examiner plus avant les conclusions du Forum lorsqu'il se penchera sur les activités futures liées à la dimension économique et environnementale en vue de prendre les décisions qui s'imposent. De nombreuses responsabilités incombent au Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE à cet égard.

Les questions inscrites à l'ordre du jour du Forum – développement des PME, investissement, enseignement, capital humain et développement institutionnel – constituent des éléments importants du Document sur la stratégie de l'OSCE. Il incombe aux gouvernements nationaux de donner vie et consistance à leurs engagements, notamment en élaborant des demandes et des projets précis destinés à être appuyés par l'OSCE. L'Organisation devrait oeuvrer avec les gouvernements intéressés et fournir et mobiliser des services consultatifs et des compétences pour mettre en place des mesures d'incitation en faveur des PME et des investissements étrangers et intérieurs, tout particulièrement en améliorant le cadre juridique et institutionnel.

Le Forum a contribué à la détermination des besoins et des lacunes ainsi que des instruments à notre disposition. Il a montré clairement que l'OSCE a un rôle à jouer dans la promotion du développement institutionnel et de la valorisation du capital humain. Les débats qui ont lieu au Forum et la participation diversifiée dont ce dernier a bénéficié prouvent en outre que l'OSCE n'est pas toute seule dans cette affaire.

Je tiens en particulier à insister sur la contribution importante que le secteur privé a apportée à nos débats. Les conventions internationales, la législation nationale et les efforts

consacrés à l'enseignement, à la formation, à l'autonomisation économique et au renforcement des capacités locales ne suffisent pas si le secteur privé n'y est pas aussi associé activement. L'OSCE peut s'employer vigoureusement à promouvoir les principes du Pacte mondial des Nations Unies. La promotion de la responsabilité sociale des sociétés, de l'échange des meilleures pratiques et de l'intensification du dialogue et de la coopération entre les gouvernements et le secteur privé profitera à tous. Elle permettra d'envisager d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes comme LiveWire ou Green Pack. Le secteur privé peut apporter une contribution et un soutien aux activités mises sur pied par l'OSCE. Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'OSCE peut et devrait favoriser, à tous les niveaux, le dialogue entre les organismes gouvernementaux et les milieux d'affaires ainsi que les initiatives de partenariat public-privé en vue de renforcer les capacités institutionnelles et humaines.

Il est possible de renforcer la stabilité et le développement économique en créant des institutions appropriées et en appliquant les bonnes politiques à tous les niveaux. Les changements institutionnels, la réforme des politiques et l'amélioration de la gouvernance ne devraient pas se limiter à des mesures prises au macroniveau. Le travail mené par l'OSCE avec les collectivités, comme en Serbie-Monténégro avec la ville de Niš, en vue d'élaborer des stratégies locales ou municipales de développement durable répondant aux besoins particuliers des collectivités considérées en offre un exemple positif. Je suis convaincu que l'OSCE a un rôle à jouer à cet égard. Notre présence sur le terrain est importante à cette fin.

L'OSCE a un rôle particulier à jouer dans l'organisation d'une formation à l'entrepreneuriat au profit des collectivités, des zones et des minorités défavorisées, et elle en a l'expérience car elle a mis au point et mené avec succès de nombreuses activités de ce type. Il faut néanmoins continuer à agir et adopter des approches plus programmatiques. Les activités d'autonomisation économique et le soutien direct apporté à des régions qui en ont besoin devraient être complétés par des initiatives visant à développer les associations professionnelles et les organismes de soutien, comme les chambres de commerce. L'exemple d'une activité menée par l'OSCE en Arménie pour appuyer le développement des chambres de commerce offre un bon modèle à cet égard, et de nouvelles activités de ce type devraient être envisagées.

Il a été dit à maintes reprises que la corruption constituait un problème grave. La bonne gouvernance devrait donc rester au premier plan de nos préoccupations.

Ces derniers jours, les débats ont porté en partie sur le tourisme et sur son importance tant pour la croissance économique que pour le développement durable. A cet égard, il faudrait chercher à coopérer avec l'Organisation mondiale du tourisme et d'autres partenaires.

C'est sur la Plate-forme pour la sécurité coopérative que se fonde notre coopération avec d'autres organisations partenaires. Le renforcement des activités de l'OSCE devrait être assuré au moyen d'un resserrement des contacts entre l'OSCE et d'autres grandes organisations et institutions économiques et financières internationales ou régionales, en évitant les chevauchements dans les instruments et les activités existants. Pour ne citer qu'un seul exemple, je suis convaincu qu'il faudrait poursuivre la coopération entre l'OSCE et le Réseau international pour les PME et développer encore la coopération avec l'OCDE, dans le cadre du Processus de Bologne de cette organisation. Je saisis cette occasion pour mentionner que durant notre Forum, nous avons établi pour la première fois une liaison vidéo avec le

Forum de l'entreprise qui s'est tenu immédiatement avant la deuxième Conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises à Istanbul. Il faudrait continuer à réfléchir aux modalités qui permettraient un dialogue en ligne analogue lorsque de telles réunions coïncideront.

La séance spéciale sur l'intégration a été consacrée à l'examen des processus d'intégration et de leurs conséquences possibles pour l'OSCE. Nous partageons le point de vue selon lequel les sous-régions qui ne sont pas pleinement impliquées dans les processus d'intégration devraient jouer un rôle accru et bénéficier d'une attention particulière dans les activités de l'OSCE liées à la dimension économique et environnementale.

Comme vous le savez, la Présidence bulgare a fait de l'éducation l'une de ses principales priorités. A mon sens, le Forum économique a contribué pour beaucoup à la compréhension de l'importance de cette question, ainsi qu'à la détermination de certains domaines dans lesquels l'OSCE pourrait jouer un rôle. L'OSCE pourrait faciliter le processus de réforme et prêter son concours aux autorités locales dans le cadre de ce processus en offrant une enceinte pour la mise en commun de meilleures pratiques et l'échange d'informations et de connaissances entre les Etats participants. L'OSCE pourrait jouer un rôle décisif dans la promotion de la collaboration transfrontière et du réseautage entre chercheurs dans les disciplines économiques, ainsi que de liens plus étroits entre l'enseignement et la recherche économique et les besoins du marché du travail. Il pourrait également être envisagé de faciliter la mobilité et la coopération régionale et internationale entre établissements d'enseignement, les échanges universitaires et l'adoption de systèmes d'évaluation de la qualité. J'invite le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales à redoubler d'efforts à cet égard et à élaborer une approche programmatique devant être présentée aux Etats participants.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) est traditionnellement un partenaire clé de l'OSCE. Nous avons particulièrement apprécié sa contribution à la séance d'examen axée cette année sur le climat d'investissement. La Présidence attache une grande valeur à la coopération avec la CEE-ONU et exprime l'espoir qu'un mémorandum d'accord sera bientôt conclu entre l'OSCE et la Commission. L'OSCE devrait également resserrer la coopération avec les organisations internationales, les institutions financières, la société civile et les chercheurs pour aider les Etats participants à mettre en oeuvre et à examiner leurs engagements.

Je voudrais également évoquer les trois manifestations parallèles qui ont donné des résultats concluants.

Lors de la manifestation parallèle sur la promotion de l'entrepreneuriat et du développement économique en faveur des Roms et des Sintis, il a été souligné que des politiques spécialement adaptées à ces minorités étaient nécessaires et conclu que l'OSCE pouvait fournir le cadre pour relier entre elles des initiatives connexes. Le Programme YES de l'OSCE et le Programme pour un emploi équitable peuvent être adaptés pour répondre aux besoins des communautés Roms.

Pour la première fois, une manifestation parallèle a été organisée en marge du Forum avec les partenaires méditerranéens. Les débats ont porté essentiellement sur la valorisation du capital humain. Il a été généralement convenu que le suivi visant à étudier la possibilité de poursuivre la coopération se ferait, notamment, au sein du Groupe de contact méditerranéen.

S'agissant de la manifestation parallèle consacrée à la lutte contre la traite des êtres humains, qui s'inscrit dans le prolongement de la réunion du Forum de l'année dernière, je souhaite insister à nouveau sur le soutien apporté par la Présidence aux activités de l'OSCE dans ce domaine. Je tiens à remercier en particulier les délégations qui ont fait des contributions volontaires au Programme de lutte contre la traite des êtres humains et à leur exprimer la gratitude de la Présidence pour leur appui.

Mesdames et Messieurs,

Je crois comprendre qu'il existe un vaste soutien, voire un consensus, en ce qui concerne le thème proposé par la Présidence slovène entrante pour la treizième Réunion du Forum économique, à savoir « Tendances démographiques, migrations et intégration des personnes appartenant aux minorités nationales : assurer la sécurité et le développement durable dans l'espace de l'OSCE ». Une décision finale sur le thème et d'autres modalités sera prise par le Conseil permanent dans les semaines à venir, ce qui permettra de préparer soigneusement la prochaine réunion du Forum, notamment dans le cadre de séminaires préparatoires.

Nous avons noté avec satisfaction la présence active de représentants d'un grand nombre d'organisations et institutions internationales. La participation de représentants de la société civile et du monde universitaire, scientifique et des affaires a également été particulièrement appréciée et extrêmement précieuse. Il nous faut exprimer notre gratitude aux partenaires méditerranéens et asiatiques pour la coopération pour leur présence et les remercier de leurs contributions.

Dans le même temps, il convient d'attirer l'attention sur le fait que le niveau de participation des représentants de certains Etats participants de l'OSCE qui ont bénéficié ces dernières années d'une assistance plus importante et plus diversifiée de l'OSCE dans le domaine de la dimension économique et environnementale a été inférieure à nos attentes.

Pour terminer, je tiens à exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement tchèque pour sa chaleureuse hospitalité durant notre séjour à Prague.

Permettez-moi d'exprimer nos remerciements au Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales pour les efforts qu'il a déployés sans relâche et, personnellement, à M. Marcin Świącicki pour les préparatifs, l'excellente organisation et le bon déroulement de la réunion. Je voudrais également dire aux modérateurs, aux rapporteurs et aux autres participants combien nous leur sommes reconnaissants de leurs contributions. Mes remerciements tout particuliers vont aux organisateurs, aux interprètes et aux membres de l'équipe logistique qui ont admirablement accompli leur travail.

Enfin, je tiens à remercier tous les participants qui ont contribué aux débats de ces derniers jours.

Merci de votre attention.